



MINISTÈRES  
AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Bilan des projets financés par le Fonds vert en 2024

Mai 2025

**Direction de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
de Martinique**





# Introduction

Le bilan 2024 des projets financés par le Fonds Vert en Martinique illustre une année de progression significative dans la transition écologique du territoire. Porté par les objectifs fixés par la COP régionale et la feuille de route territoriale, ce Fonds a permis de soutenir 65 projets essentiels pour renforcer la résilience climatique, améliorer la performance énergétique, et préserver la biodiversité.

Ce rapport présente les principaux résultats obtenus, en s'appuyant sur trois axes clés : l'impact sur la transition écologique, la mobilisation des acteurs locaux, et l'efficacité dans l'utilisation des ressources.

Il témoigne de la dynamique engagée sur l'ensemble du territoire martiniquais, où collectivités, institutions et partenaires travaillent ensemble pour construire un avenir plus durable et inclusif.

## Contexte général et chiffres clés

Conformément aux orientations fixées par la Circulaire du 28 décembre 2023 relative à la gestion 2024 du fonds d'accélération de la transition, le Fonds Vert a permis en 2024 :

- **Engagements :**
  - 11,94 M€ engagés sur le BOP 380,
  - 4,92 M€ engagés sur le BOP 113 (ex-Fonds Stratégie Nationale Biodiversité).
- **Paiements :**
  - 3,99 M€ versés au titre du BOP 380,
  - 1,09 M€ au titre du BOP 113.
- **Projets :**
  - 65 projets financés sur 96 dossiers déposés,
  - 26 dossiers non retenus, essentiellement pour des raisons de maturité insuffisante.

## Répartition par axe du Fonds Vert : 10 mesures sollicitées localement en 2024

- **Axe 1 – Performance environnementale :** rénovation énergétique, tri des biodéchets,
- **Axe 2 – Adaptation au changement climatique :** inondations, vents cycloniques, renaturation,
- **Axe 3 – Cadre de vie :** recyclage des friches, mobilités rurales, territoires d'industrie, biodiversité, ingénierie.

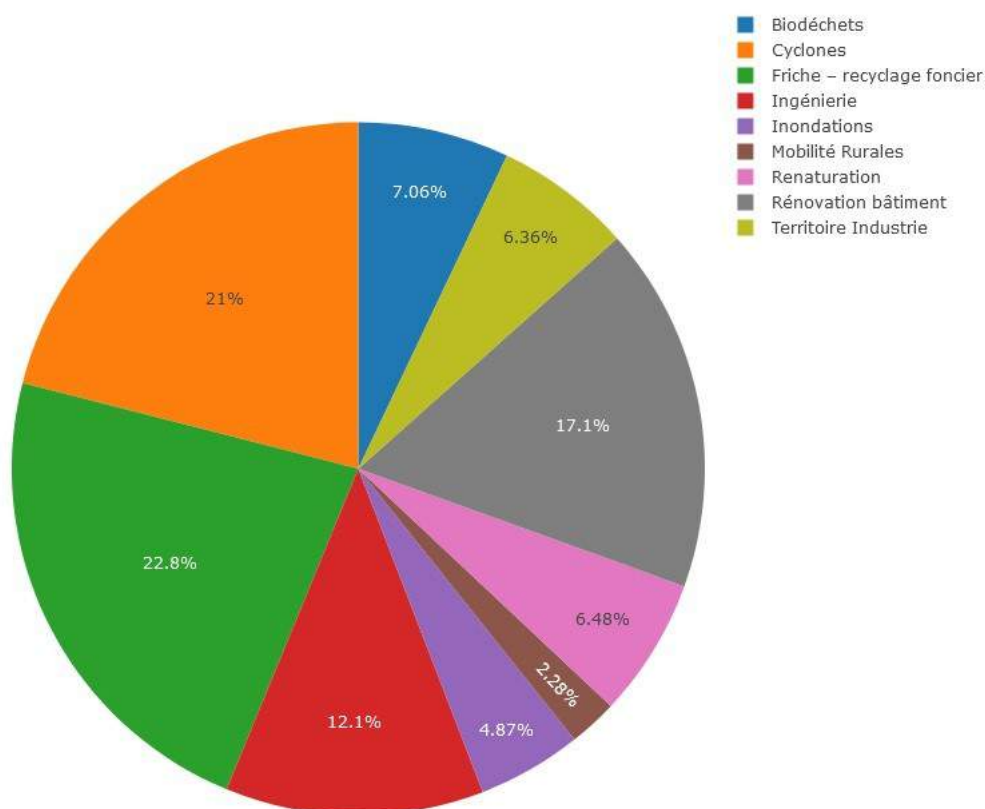
## Points de vigilance

- Démarches fluidifiées via la plateforme Démarches Simplifiées et les cahiers d'accompagnement.
- Deux mesures déléguées à l'ADEME : *Biodéchets* et *Territoires d'industrie en transition écologique (TITE)*.
- Mesure TITE pilotée par Martinique Développement.
- Forte contribution aux objectifs de transition écologique et à la résilience territoriale.
- Ciblage des quartiers prioritaires respecté.
- Tensions sur les crédits de paiement ayant ralenti certains versements.
- Consommation totale des crédits en autorisation d'engagement, avec des crédits supplémentaires ayant été alloués sur demande en fin d'année, afin de financer un ultime projet.

# 1. Impact sur la transition écologique

Le Fonds Vert a constitué en 2024 un levier majeur d'accélération de la transition écologique en Martinique, en cohérence avec les objectifs définis par la COP régionale et la feuille de route territoriale rédigée en matière de résilience climatique, de performance énergétique et de reconquête de la biodiversité. Cette feuille de route, structurée autour de six axes stratégiques – **mieux se nourrir, préserver, se déplacer, produire, s'adapter, accompagner** – fournit un cadre commun pour l'ensemble des acteurs publics et constitue la déclinaison opérationnelle de la planification écologique à l'échelle du territoire.

Le soutien apporté à **52 projets en 2024 via le BOP 380** (Fonds vert principal), illustre un changement d'échelle dans la mobilisation du Fonds Vert sur le territoire, complétés par **13 projets au titre du BOP 113** (Fonds vert biodiversité), soit **65 projets financés au total**. Ces projets contribuent aux objectifs de neutralité carbone, de sobriété foncière, de préservation des milieux naturels et de résilience face aux aléas climatiques, en lien direct avec les **indicateurs de suivi** définis dans le cadre du pilotage régional.



**Répartition des projets entre les différentes mesures du Fonds vert principal**

## 1.1 Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Localité	Porteur de projet	Intitulé	Montant d'aide Fonds vert
Le Vauclîn	La commune	Réalisation de diagnostics pour la rénovation énergétique des bâtiments de publics	23 661 €
Le Gros-Morne	La commune	Travaux de rénovation énergétique de la crèche de Rivière-Lézarde	85 200 €
Le Gros-Morne	La commune	Travaux de rénovation énergétique de la cantine de Bois Lézarde	79 920 €
Le Gros-Morne	La commune	Travaux de rénovation énergétique de la caserne des pompiers	78 800 €
Le Gros-Morne	La commune	Travaux de rénovation énergétique de l'école de Bois Lézarde	109 804 €
Le Gros-Morne	La commune	Travaux de rénovation énergétique de l'école de Dumaine	79 600 €
Le Gros-Morne	La commune	Travaux de rénovation énergétique de l'école de Rivière-Lézarde	102 540 €
Le Gros-Morne	La commune	Travaux de rénovation énergétique du hall des sports	412 800 €
Le Gros-Morne	La commune	Travaux de rénovation énergétique de l'hôtel de ville	208 000 €
Le Gros-Morne	La commune	Travaux de rénovation énergétique du bâtiment du Service Éducation	79 960 €
Le Gros-Morne	La commune	Travaux de rénovation énergétique du bâtiment des Services Techniques	564 000 €
Le Gros-Morne	La commune	Travaux de rénovation énergétique de l'école du Glotin	79 680 €
Rivière-Salée	La commune	Travaux de rénovation énergétique du réfectoire de l'école primaire de Desmarinières à Rivière Salée	98 404 €
<b>Total</b>	<b>13 Projets</b>		<b>2 002 369 €</b>

- **Montant engagé : 2 002 369 €**
- **13 projets soutenus**, portés par 3 demandeurs distincts, concernant 17 bâtiments, dont 7 établissements scolaires

Cette mesure contribue à améliorer significativement la performance énergétique du parc public, en ciblant notamment les établissements scolaires, identifiés comme **priorité 2024** dans la circulaire du 26 décembre 2023 et figurant dans la feuille de route régionale sous l'axe « **produire et consommer autrement** ». Ces projets permettent une réduction durable de la consommation énergétique des bâtiments, une diminution des coûts de fonctionnement des collectivités et une amélioration du confort thermique pour les usagers. Ils renforcent également **l'exemplarité du secteur public** dans la transition écologique et s'intègrent aux engagements du territoire en matière de **neutralité carbone**.

### Beau projet associé :

*Travaux de rénovation énergétique du réfectoire de l'école primaire de Desmarinières à Rivière Salée.*

La Ville de Rivière Salée a mené une opération rapide de rénovation énergétique du réfectoire de l'école primaire, améliorant le confort thermique et phonique pour les élèves, répondant ainsi aux enjeux climatiques prioritaires. Ce projet est l'un des premiers terminés en 2024, démontrant une efficacité dans la mise en œuvre.

## 1.2 Soutien au tri à la source et valorisation des biodéchets

Localité	Porteur de projet	Intitulé	Montant d'aide Fonds vert
CAP Nord	CAP Nord	Déploiement et optimisation du tri à la source des biodéchets	816 954 €
Les Anses d'Arlet	La commune	Promotion du tri ; traitement et la valorisation des biodéchets	22 548 €
<b>Total</b>	<b>2 Projets</b>		<b>839 502 €</b>

- **Montant engagé : 839 502 €**
- **2 projets financés, représentant 140 000 habitants supplémentaires couverts par une démarche de tri et valorisation des biodéchets**

Ces actions permettent une nette progression vers l'obligation nationale de généralisation du tri à la source des biodéchets. Grâce à l'accompagnement technique de l'ADEME, ces projets structurent une collecte séparée et la gestion de proximité dans des bassins de vie densément peuplés. En réduisant les déchets organiques dans les ordures ménagères résiduelles, ces actions participent à l'économie circulaire locale et à la réduction des émissions de GES. Elles s'inscrivent pleinement dans les orientations du pilier « **mieux produire** » et « **accompagner** », en renforçant les pratiques responsables et la gouvernance locale.

### **Beau projet associé :**

*Déploiement et optimisation du tri à la source des biodéchets sur le territoire de CAP Nord.*

Ce projet d'envergure concerne les 18 communes de l'EPCI CAP Nord. Il combine compostage de proximité, collecte optimisée des biodéchets et sensibilisation des habitants via un plan de communication, des formations et des animations. Il illustre la synergie entre collecte et gestion locale exemplaire.

### 1.3 Protection des bâtiments contre les vents cycloniques

Localité	Porteur de projet	Intitulé	Montant d'aide Fonds vert
La Trinité	La commune	Travaux de renforcement aux vents cycloniques de la toiture de l'école Justine LEMUS	80 653 €
Le Vauclîn	La commune	Travaux de renforcement aux vents cycloniques des ouvrants de la l'Hôtel de ville	23 898 €
Fort-de-France	CACEM	Travaux de sécurisation aux vents cycloniques des deux bâtiments d'exploitation d'Odysse	136 000 €
Ducos	La commune	Construction aux normes parasismiques et paracycloniques du groupe scolaire Rivière-Pierre	133 876 €
Le Lorrain	La commune	Travaux de renforcement aux vents cyclonique de la toiture et des menuiseries de l'école BERTHEAU	87 200 €
Le François	La commune	Travaux de renforcement de la toiture de l'école maternelle François DUVAL	200 000 €
Sainte-Anne	La commune	Travaux de renforcement aux vents cyclonique de l'Hôtel de Ville	526 510 €
Sainte-Anne	La commune	Renforcement de la protection aux vents cycloniques de l'école de Barrière La Croix	243 199 €
Sainte-Anne	La commune	Renforcement de la protection aux vents cycloniques de l'espace Thierry BELLEMARE	282 821 €
Sainte-Anne	La commune	Renforcement de la protection aux vents cycloniques de l'école de cap Ferré	219 935 €
Rivière-Salée	La commune	Travaux de renforcement des ouvrants de l'hôtel de ville contre les vents cycloniques	526 981 €
<b>Total</b>	<b>11 Projets</b>		<b>2 461 072 €</b>

- **Montant engagé : 2 461 072 €**
- **11 projets financés, dans 8 communes distinctes**
- **15 127 personnes protégées / 12 556 m<sup>2</sup> de bâti renforcé**
- **Bâtiments concernés : 6 écoles, 3 mairies, 2 bâtiments publics divers**

Ce dispositif répond aux vulnérabilités structurelles du bâti communal face aux aléas cycloniques, en renforçant des infrastructures stratégiques pour l'accueil des populations en cas de crise. L'effet direct de ces projets est à la fois **préventif** (réduction des dégâts potentiels), **social** (protection des populations les plus exposées) et **territorial** (renforcement des capacités d'accueil en cas d'événement extrême). Cette mesure s'inscrit pleinement dans l'axe « **s'adapter aux impacts du changement climatique** » défini par la COP régionale.

#### Beau projet associé :

*Travaux de renforcement des ouvrants de l'hôtel de ville de Rivière Salée contre les vents cycloniques.*

Le renforcement des ouvrants, opération quasiment achevée à 80%, permet d'assurer la continuité administrative en cas de cyclone, avec l'installation d'un poste de commandement, répondant ainsi à la vulnérabilité spécifique du bâti communal.

## 1.4 Prévention des inondations

Localité	Porteur de projet	Intitulé	Montant d'aide Fonds vert
CAP Nord	CAP Nord	Études préalables à la gestion des systèmes d'endiguement sur le territoire de CAP Nord	522 000 €
CAP Nord	CAP Nord	Travaux d'entretien courant des digues sur le territoire de CAP Nord	48 000 €
<b>Total</b>	<b>2 Projets</b>		<b>570 000 €</b>

- **Montant engagé : 570 000 €**
- **2 projets, portés par CAP Nord**
- **1 010 habitants protégés / 664 biens**
- **6 640 000 € de dommages évités**

Le soutien porte sur des études préalables et des travaux d'entretien, essentiels pour structurer des interventions efficaces sur des bassins versants sensibles. Bien que seul un EPCI (CAP Nord) ait été porteur cette année, les effets attendus en matière de **réduction des risques hydrologiques** et de **préservation des zones habitées** sont majeurs. En 2023 le territoire couvert par le CACEM avait été accompagné dans les mêmes conditions (études et travaux). Le portage de la CACEM (2023) et CAP Nord (2024) montre une montée en puissance **progressive de la compétence GEMAPI** sur l'ensemble du territoire, en lien avec les engagements de **résilience** inscrits dans la feuille de route.

## 1.5 Renaturation des villes et villages

Localité	Porteur de projet	Intitulé	Montant d'aide Fonds vert
Sainte-Luce	La commune	Opération de renaturation du bourg	50 000 €
Rivière-Salée	La commune	Opération de renaturation des espaces publics du cœur de ville et de la cité Thoraille	100 000 €
Les Anses d'Arlet	La commune	Opération d'aménagement paysager de nature forestière	49 931 €
Sainte-Marie	La commune	Aménagement et renaturation de la Place du Photographe	163 250 €
Fort-de-France	La commune	Travaux de renaturation des quartiers Dillon et Terres Sainville	100 000 €
Le Carbet	La commune	Aménagement et renaturation de la place Jules Grévy	116 232 €
Fort-de-France	La commune	Opération de renaturation de plusieurs cours d'école	180 000 €
<b>Total</b>	<b>7 Projets</b>		<b>759 413 €</b>

- **Montant engagé : 759 413 €**
- **7 projets, représentant 1,11 hectares renaturés**

Ces projets permettent des travaux concrets de désimperméabilisation, végétalisation d'espaces publics et création de **continuités écologiques** en milieu urbanisé. Ces actions s'inscrivent dans la lutte contre les **îlots de chaleur urbains** et la **reconquête de la biodiversité en zone dense**.

La logique de nature en ville est un axe fort du programme COP régional et de l'objectif « **préserver les milieux naturels et la biodiversité** ». Ces premiers projets posent les bases d'une stratégie plus systémique, notamment via les futurs outils d'aménagement durable.

## 1.6 Développement des mobilités durables en zones rurales

Localité	Porteur de projet	Intitulé	Montant d'aide Fonds vert
Fort-de-France	CCAS de Fort-de-France	Soutien d'un système innovant de mobilité solidaire, à la demande, et d'utilité sociale	162 100 €
Le Robert	CCAS du Robert	Appui à la création d'un service de mobilité solidaire et d'utilité sociale	97 013 €
La Trinité	CCAS de Trinité	Soutien d'un dispositif de transport social et solidaire, « Le Trinibus »	8 000 €
<b>Total</b>	<b>3 Projets</b>		<b>267 113 €</b>

- **Montant engagé : 267 113 €**
- **3 projets**, portés par 3 CCAS
- **3 730 habitants potentiellement concernés**

Les projets financés concernent la mise en place de **services de mobilité solidaire** (transport d'utilité sociale), notamment dans deux territoires ruraux et un de densité intermédiaire. Cette mesure contribue à **réduire la dépendance à la voiture individuelle**, à **favoriser l'inclusion sociale** et à **diminuer les émissions de GES**, tout en répondant à un besoin fort de mobilité dans les zones à faible densité. Elle est en lien avec les objectifs de l'axe « **se déplacer autrement** », qui vise à promouvoir des mobilités durables et accessibles à tous.

### Beau projet associé :

*Soutien d'un système innovant de mobilité solidaire, à la demande, et d'utilité sociale à Fort de France.*

Ce projet facilite l'accès au réseau Martinique Transport pour les publics vulnérables, notamment les personnes âgées et handicapées, avec des véhicules électriques contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

## 1.7 Recyclage foncier

Localité	Porteur de projet	Intitulé	Montant d'aide Fonds vert
Fort-de-France	ARC PAGES	Réhabilitation d'une ancienne banque pour la création de 16 logements pour étudiants	150 000 €
Fort-de-France	LA SOAME	Construction de logements et commerces grâce au recyclage foncier, Ilôt savon	800 000 €
Fort-de-France	EPFL Martinique	Recyclage foncier de l'ancienne caserne de pompiers de Bas-Gueydon en logements sociaux	162 043 €
Le Lamentin	DEFIA	Acquisition foncière d'une friche dans le cadre du programme d'aménagement du Calebassier	371 393 €
Basse-Pointe	OZANAM	Réhabilitation d'une friche urbaine permettant la construction de logements sociaux par OZANAM	350 000 €
Sainte-Marie	EPFL Martinique	Recyclage foncier d'un immeuble du bourg - Réhabilitation pour création de logements en accession	335 000 €
Le Robert	CAP Nord	Réhabilitation de la friche industrielle du bâtiment dit de l'Arche du parc de la ZAE Petit-Jean Roget	500 000 €
<b>Total</b>	<b>7 Projets</b>		<b>2 668 436 €</b>

- **Montant engagé : 2 668 000 €**
- **7 projets**, dans 4 communes
- **3,78 hectares de friches recyclées**
- **65 logements créés**, dont **37 logements sociaux**

Cette mesure contribue directement à la **lutte contre l'artificialisation des sols**, en réutilisant des fonciers dégradés pour des projets d'intérêt général. La création de logements sociaux et la densification des centres urbains permettent également de **limiter l'étalement urbain**, en cohérence avec les objectifs de **sobriété foncière** et de **ville durable** portés par la planification écologique. Elle participe également à la requalification des centralités et à l'objectif transversal de **cohésion territoriale**.

## 1.8 Territoires d'industrie en transition écologique

Localité	Porteur de projet	Intitulé	Montant d'aide Fonds vert
Le Morne Rouge	EMERWALL	Soutien à l'implantation industrielle de l'entreprise de production durable Emerwall	756 000 €
<b>Total</b>	<b>1 Projet</b>		<b>756 000 €</b>

- **Montant engagé : 756 000 €**
- **1 projet (EMERWALL)**
- **13 emplois créés**
- **Montant total du projet : 8 720 000 €**

Ce projet structurant vise à développer une **filière industrielle locale bas carbone**, à travers la production de **matériaux écologiques (isolant biosourcé)**. Il contribue à la **réindustrialisation verte** du territoire, en favorisant la **création d'emplois qualifiés** et la **relocalisation d'activités**, conformément à l'axe « **produire autrement** » de la feuille de route COP. Il s'inscrit également dans la dynamique de **transition juste** portée par l'État et les collectivités.

### Beau projet associé :

*Soutien à l'implantation industrielle de l'entreprise de production durable Emerwall, au Morne-Rouge.*

L'entreprise valorise la bagasse de canne à sucre en isolants thermiques et acoustiques locaux, créant des matériaux écologiques et innovants, contribuant à l'économie circulaire et à la création d'emplois verts. Ce projet concourt également à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en limitant les besoins d'importation de matériaux isolants.

## 1.9 Ingénierie

Localité	Porteur de projet	Intitulé	Montant d'aide Fonds vert
Martinique	CTM	Étude d'évaluation de l'empreinte carbone, écologique et des services écosystémiques de la Martinique	316 000 €
Martinique	CAP Nord	Étude de préfiguration « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » sur le territoire de la Martinique	75 828 €
Le Saint-Esprit	La commune	Travaux d'aménagement et de végétalisation d'espaces publics en centre-bourg	49 642 €
Grand Rivière	La commune	Étude préliminaire pour la réalisation d'un parcours santé	22 480 €
Grand Rivière	La commune	Étude dans le cadre de la transition énergétique des bâtiments communaux	5 760 €
Le Prêcheur	La commune	Opération de refondation du Prêcheur - Conception de quartiers adaptés aux risques naturels	942 327 €
<b>Total</b>	<b>6 Projets</b>		<b>1 412 037 €</b>

- **Montant engagé : 1 410 000 €**
- **6 projets accompagnés**

L'ingénierie financée permet d'accompagner des porteurs publics dans la structuration de projets complexes, la conception de plans climat, ou encore la maturation de dossiers techniques en vue d'un futur financement. Elle joue un rôle central dans la **montée en compétence locale**, la planification des politiques publiques territoriales et l'**efficacité du déploiement du Fonds Vert** à moyen terme. Cet appui est essentiel à l'axe « **accompagner la transformation** » de la feuille de route régionale.

### Beau projet associé :

*Opération de refondation du Prêcheur - Conception de quartiers adaptés aux risques naturels.*

Porté par la commune, ce projet de résilience majeur bénéficie d'un accompagnement technique et social fort, visant à reloger les habitants de 320 constructions menacées par le recul du trait de côte. Il illustre la planification intégrée et l'accompagnement des populations exposées.

## 1.10 Fonds Vert Biodiversité (BOP 113)

Localité	Porteur de projet	Intitulé	Montant d'aide Fonds vert
Martinique	CNRS	Réduction des captures accidentelles pour une pêche efficiente et durable en Martinique	631 473 €
Sainte-Luce	La commune	Revégétalisation du littoral de Sainte-Luce	197 480 €
Martinique	Association Française d'Agro-foresterie	Gestion et valorisation de <i>bambusa vulgaris</i> aux abords des berges sur les cours d'eau de la Martinique	390 340 €
Martinique	ENIA	Cialicom : cellule inter acteurs de lutte contre l'iguane commun en Martinique	1 080 770 €
Saint-Pierre	Grand port maritime de la Martinique	Investissement d'un coffre d'amarrage	800 000 €
Le Marin	La commune	Enlèvement de BHU sur le territoire du Marin	648 000 €
Les Anses d'Arlet	CAESM	Remise en état de la zone de mouillage organisée située sur le territoire de la ville des Anses d'Arlet	296 526 €
Sainte-Marie	La commune	Diminution de la nuisance lumineuse - restauration écologique du site de ponte des tortues marines de la plage de l'union	78 569 €
Le Robert et la Trinité	CAP Nord	Création de la zone de mouillage multisite nord atlantique sur les communes du Robert et de la Trinité	249 123 €
Martinique	PNRM	Gestion de la fréquentation et ingénierie écologique au sein des réserves naturelles de Martinique	105 000 €
Martinique	L'asso-Mer	Brigade d'intervention maritime – dépollution du milieu marin en Martinique	145 651 €
Martinique	CBN	Mise en œuvre du plan national d'action en faveur des espèces végétales rares et menacées des ripisylves de Martinique	42 740 €
Le Lamentin	CACEM	Restauration écologique du site dit « port cohé » au Lamentin et transformation en port de plaisance propre et actif en biodiversité	225 520 €
<b>Total</b>	<b>13 Projets</b>		<b>4 891 191 €</b>

- **Montant engagé : 4 891 000 €**
- **13 projets soutenus**

Ce volet a été massivement mobilisé pour la **préservation et la restauration des écosystèmes sensibles**, avec une attention particulière portée à la **résilience des milieux naturels face au changement climatique**. Ces projets sont essentiels dans un **territoire insulaire** où les pressions anthropiques et les risques naturels sont forts. Ils s'inscrivent dans les engagements de la Martinique en tant que **territoire pilote de la biodiversité ultramarine** et contribuent à l'atteinte des objectifs de l'axe « **préserver** » de la planification écologique.

## Tableau récapitulatif des projets Fonds Vert 2024 par axe stratégique COP

Axe stratégique COP	Intitulé de la mesure	Montant engagé (€)	Territoires concernés	Indicateurs d'impact
<b>Produire et consommer autrement</b>	Rénovation énergétique des bâtiments publics	2 000 000	CACEM, CAP Nord	17 bâtiments rénovés, réduction conso énergie, amélioration confort thermique
<b>Produire autrement</b>	Territoires d'industrie (EMERWALL)	756 000	CAP Nord	13 emplois créés, 8,7 M€ d'investissement, filière bas carbone émergente
<b>Préserver</b>	Fonds Biodiversité (BOP 113)	4 891 000	13 projets répartis sur la Martinique	Écosystèmes restaurés, résilience des milieux naturels
<b>Préserver / Accompagner</b>	Tri à la source et valorisation des biodéchets	839 000	CAP Nord, Anses d'Arlet	140 000 habitants desservis, réduction GES, économie circulaire
<b>S'adapter aux effets du changement climatique</b>	Renforcement contre les vents cycloniques	2 461 000	8 communes (ex. Trinité, Sainte-Marie...)	15 127 personnes protégées, 12 556 m <sup>2</sup> renforcés
<b>S'adapter</b>	Prévention des inondations (GEMAPI)	570 000	CAP Nord	1 010 habitants protégés, 6,64 M€ de dommages évités
<b>Préserver</b>	Renaturation des villes et villages	759 000	CACEM, communes urbaines	1,11 ha re-naturés, lutte contre les îlots de chaleur
<b>Se déplacer autrement</b>	Mobilités durables en zones rurales	267 000	3 CCAS ruraux	3 730 habitants ciblés, réduction dépendance voiture
<b>Produire / Préserver / Sobriété foncière</b>	Recyclage des friches	2 668 000	4 communes	3,78 ha recyclés, 65 logements créés (dont 37 sociaux)
<b>Accompagner la transformation</b>	Ingénierie territoriale	1 410 000	6 porteurs publics	Plans climat, maturation de projets, renforcement des capacités

## 2. Impact sur la mobilisation territoriale

L'année 2024 marque une intensification notable de la dynamique territoriale autour du Fonds Vert en Martinique, illustrant une meilleure appropriation des outils de la transition écologique par les acteurs locaux. **96 dossiers ont été déposés**, contre **63 en 2023**, soit une progression de plus de 50 %, reflet d'une sensibilisation accrue et d'une structuration progressive des porteurs publics autour des enjeux de planification écologique. **65 projets ont été retenus pour financement**, traduisant un effort important de sélection qualitative aligné avec les priorités territoriales.

### 2.1 Une mobilisation ancrée dans les axes stratégiques de la planification écologique

La feuille de route régionale de planification écologique, structurée autour de six axes stratégiques (« mieux se nourrir », « préserver », « se déplacer », « produire », « s'adapter », « accompagner »), a constitué un cadre de référence explicite pour l'instruction des projets et l'accompagnement des porteurs. L'analyse des projets montre une répartition équilibrée des actions financées au regard de ces axes, ce qui témoigne d'une appropriation opérationnelle de la planification à l'échelle locale.

### 2.2 Territoires les plus dynamiques

La répartition géographique des projets met en évidence un engagement différencié, mais convergent des trois EPCI et de nombreuses communes :

- **CACEM** : forte dynamique autour de la **renaturation urbaine**, de la **reconversion des friches** , en lien avec les axes « préserver », « produire autrement » et « accompagner ».
- **CAP Nord** : investissements notables dans la **rénovation énergétique du bâti public**, et la **gestion des biodéchets**, traduisant une mobilisation sur les axes « s'adapter » et « produire autrement » portage de projets liés, aux **mobilités rurales** et à la **résilience littorale**, en cohérence avec les axes « se déplacer », « préserver » et « s'adapter »
- **CAESM** : portage de projets liés à l'**économie circulaire** (biodéchets) et à la **protection contre les vents cycloniques**, en cohérence avec les axes « se déplacer », « préserver » et « s'adapter ».
- **Communes engagées** : Sainte-Marie, Trinité, Fort-de-France, Le Vauclin ou encore Rivière-Salée se distinguent par leur mobilisation multi-thématique, notamment dans les domaines du climat, de la biodiversité et des mobilités alternatives.

## 2.3 Un équilibre territorial renforcé

Le Fonds Vert a contribué à structurer un **déploiement équilibré** de la transition écologique sur le territoire martiniquais, avec des projets financés dans :

- **les centres urbains** (infrastructures scolaires, friches, services de mobilité),
- **les zones rurales enclavées** (mobilité solidaire),
- **les littoraux exposés** (protection contre les aléas climatiques, gestion des écosystèmes côtiers),
- **et les communes en campagne** (résilience hydrologique, protection des milieux naturels sensibles).

Cet équilibre répond à l'exigence de **justice territoriale** et à la logique de résilience différenciée, pilier central de la feuille de route régionale.

Ainsi, de par la répartition et la variété des projets portés localement, c'est l'ensemble du territoire martiniquais qui est favorisé par l'accélération de la transition écologique portée et concrétisée grâce au Fonds vert.

## 2.4 Un appui technique structurant

Le rôle de la DEAL et de l'ADEME ont été importants dans l'animation territoriale et l'accompagnement des porteurs publics, en lien avec l'axe stratégique « accompagner la transformation » :

- **Organisation d'une conférence de presse** sur les mesures Fonds Vert et les priorités de la planification écologique,
- **Réunions** ciblées avec les collectivités et les groupements de communes,
- **Appui individualisé** dans la rédaction des projets, la consolidation des dossiers et l'identification des cofinancements,
- **Diffusion d'outils de suivi et de référentiels** alignés avec les indicateurs régionaux d'impact (GES évités, évaluation énergétique, surface re-naturée, logements créés, biodiversité restaurée...).

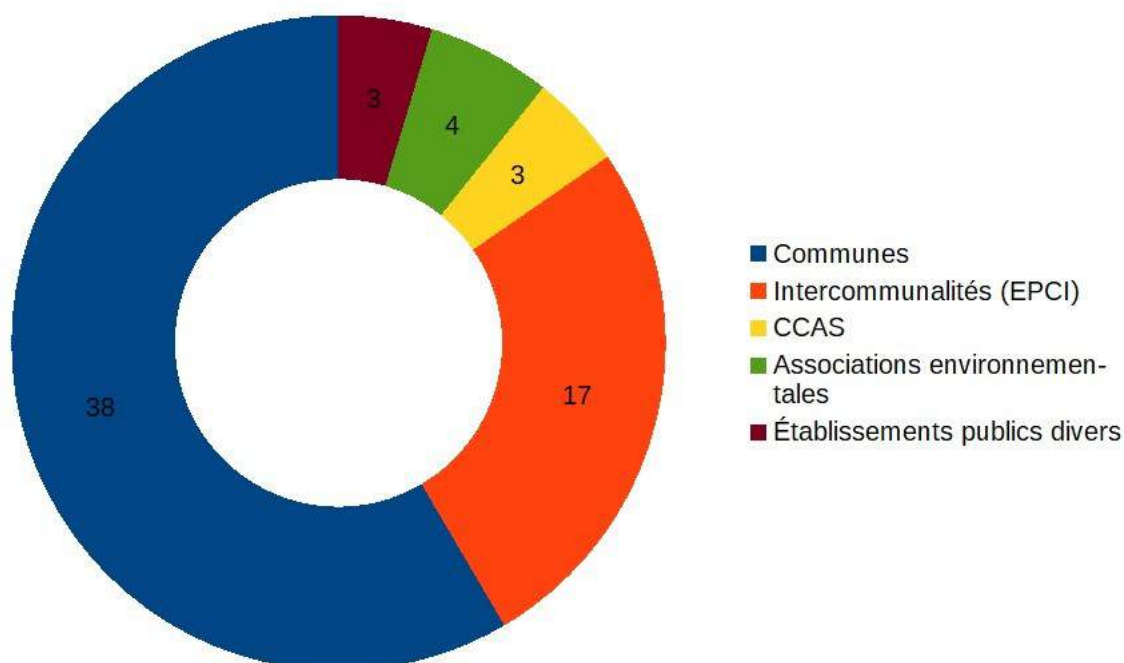
## 2.5 Une trajectoire de montée en puissance

Le bilan 2024 montre que le Fonds Vert a amorcé une **trajectoire de montée en compétence** des collectivités, désormais mieux outillées pour formuler des projets compatibles avec les engagements de la COP régionale. L'alignement progressif entre les financements, les priorités locales, et les indicateurs de transition écologique constitue un socle robuste pour les exercices 2025 et 2026.

Cette dynamique se verra enrichie du volet « Adaptation » qui s'intègre désormais aux travaux de la territorialisation de la planification écologique dans le cadre du 3ème plan national adaptation au changement climatique (PNACC3). Cela justifie la priorité donnée aux mesures de l'axe 2 du Fonds vert en 2025.

## Typologie des projets par type de territoire

Type de territoire (zonage ANCT / INSEE)	Nombre de projets	Exemples de communes	Types de projets dominants
Zone urbaine dense	18	Fort-de-France, Lamentin, Schoelcher	Rénovation énergétique, Renaturation, Biodéchets
Zone périurbaine	12	Ducos, Saint-Joseph, Rivière-Salée	Mobilités solidaires, Friches, GEMAPI
Zone rurale / enclavée	15	Grand-Rivière	GEMAPI, Renaturation, Mobilité solidaire
Littoral	11	Le Robert, Sainte-Anne, Le Vauclin	Recyclage des friches, Protection côtière, Biodiversité
Montagne	5	Morne-Rouge, Vauclin	Renforcement cyclonique, Désimperméabilisation
QPV (Quartiers Politique de la Ville)	4	Dillon, Sainte-Thérèse (FDF), Morne-des-Esses (Sainte-Marie)	Mobilité, Rénovation scolaire



## Nombre de projets financés par type de porteur

## 3. Efficience du Fonds Vert

### 3.1 Cohérence financière et leviers de cofinancement

L'année 2024 a été marquée par une utilisation efficiente des ressources du Fonds Vert en Martinique, reposant sur une logique d'optimisation des financements publics. Conformément aux règles fixées nationalement, le cumul avec d'autres aides publiques (DETR, DSIL, CTM, ADEME, etc.) a été autorisé, facilitant ainsi le montage de projets complexes et structurants.

La DEAL a appliqué une doctrine souple et adaptée, tenant compte des capacités financières hétérogènes des bénéficiaires :

- Des taux de financement modulés ont permis de sécuriser la participation de petites communes ou de structures faiblement dotées,
- Des montages en cofinancement ont été encouragés, avec un appui à la recherche de compléments financiers, notamment via les dispositifs régionaux ou sectoriels. Cette stratégie a permis de maximiser l'effet levier du Fonds Vert, en particulier sur des projets à fort impact territorial (ex. : projet EMERWALL, GEMAPI, friches).

### 3.2 Efficacité de la sélection des projets

Le mode de sélection adopté en 2024 a combiné un **appel à projets initial avec comité de sélection à mi-année** et une gestion **au fil de l'eau** pour la suite de l'exercice, permettant :

- Une meilleure réactivité dans l'instruction des dossiers,
- Une adaptation progressive aux capacités des porteurs et aux contraintes de maturité technique,
- Une consommation intégrale des crédits disponibles en autorisations d'engagement, avec une tension temporaire sur les crédits de paiement ayant nécessité des ajustements en fin d'année.

Sur 96 dossiers déposés, **65 projets ont été financés**, traduisant une exigence qualitative croissante dans l'éligibilité des actions. Les 26 dossiers non retenus l'ont été principalement en raison d'une **maturité insuffisante**, ce qui a orienté l'action vers un renforcement de l'ingénierie.

### 3.3 Coordination entre financeurs

Malgré des intentions partagées, **aucun comité formel de coordination interfinanceurs** n'a été mis en place à ce stade en Martinique.

Des **difficultés persistantes** dans l'articulation avec l'Autorité de gestion régionale (CTM) ont freiné la convergence avec les financements européens (FEDER, FTJ), limitant la

capacité à activer des cofinancements croisés, notamment sur les thématiques biodiversité et infrastructures vertes.

Néanmoins, des pistes de coopération se dessinent pour 2025, en lien avec l'évolution de la gouvernance territoriale de la planification écologique.

### 3.4 Dialogue territorial et accompagnement

La DEAL a renforcé sa posture d'**animateur territorial**, en cohérence avec l'axe « accompagner la transformation » de la feuille de route écologique régionale :

- Des **réunions thématiques** auprès des collectivités ont permis de mieux faire connaître les priorités du Fonds Vert et ont favorisé l'identification de projets éligibles,
- Un **appui personnalisé** a été apporté pour la constitution des dossiers, la consolidation des plans de financement et l'utilisation des outils de suivi. Ces actions ont contribué à une meilleure montée en compétence des acteurs locaux et à un **alignement renforcé** entre les projets déposés et les six axes stratégiques de la planification écologique.

### 3.5 Vers une efficacité consolidée

Le bilan 2024 montre que l'efficacité du Fonds Vert repose autant sur sa capacité à **mobiliser des financements que sur son rôle de catalyseur d'une ingénierie territoriale durable**. L'ancrage progressif des projets dans les référentiels de la COP régionale et des CRTE, ainsi que la diffusion d'indicateurs communs de suivi (GES évités, surface requalifiée, logements créés, etc.), constitue un levier de renforcement pour les années à venir. L'intégration prochaine d'une coordination interfinanceurs, introduite par la circulaire du 28 février 2025, et le développement de mécanismes d'autoévaluation locale sont identifiés comme des **axes d'amélioration prioritaires** pour 2025-2026.

# Conclusion

En 2024, le Fonds Vert s'est affirmé comme un levier incontournable pour accompagner la Martinique dans sa transition écologique. Les projets soutenus témoignent d'une mobilisation accrue des territoires et d'une montée en compétence des acteurs locaux, en parfaite adéquation avec les priorités définies par la planification écologique régionale.

Malgré quelques tensions financières, l'utilisation des crédits a été optimisée, et des coopérations prometteuses commencent à se dessiner.

Ce bilan encourageant ouvre la voie à une poursuite renforcée des efforts en 2025 et au-delà, avec pour ambition de consolider les résultats obtenus et d'amplifier l'impact du Fonds Vert sur le développement durable du territoire.

## Glossaire des sigles

**ADEME** : Agence de la transition écologique (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)

**BHU** : Bateaux Hors d'Usage

**BOP** : Budget Opérationnel de Programme (exemple : BOP 380, BOP 113)

**CACEM** : Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (EPCI)

**CAESM** : Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique (EPCI)

**CAP Nord** : Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (EPCI)

**CBN** : Conservatoire Botanique National

**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale

**CNRS** : Centre National de la Recherche Scientifique

**COP** : Conférence des Parties (ici : COP régionale, se référant aux négociations climatiques territoriales)

**CTM** : Collectivité Territoriale de Martinique

**DETR** : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

**DEAL** : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

**DSIL** : Dotation de Soutien à l'Investissement Local

**EMERWALL** : Nom propre d'entreprise (porteur de projet)

**ENIA** : Expertise Naturaliste Instrumentation et Analyse ; Nom propre d'entreprise (porteur de projet)

**EPFL** : Établissement Public Foncier Local

**FEDER** : Fonds Européen de Développement Régional

**FTJ** : Fonds de transition juste

**GEMAPI** : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

**L'asso-Mer** : Association maritime locale (nom propre)

**PNRM** : Parc Naturel Régional de la Martinique

**PNACC3** : 3ème Plan National d'Adaptation au Changement Climatique

**QPV** : Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

**TITE** : Territoires d'Industrie en Transition Écologique



